

Biographie de M. Nicolas JACQUET, procureur général près la cour d'appel de Toulouse :



Procureur général près la cour d'appel de Toulouse à compter du 1^{er} février 2024, Nicolas JACQUET est doyen des enseignements du « pôle communication judiciaire » de l'École nationale de la magistrature (ENM) depuis le 13 mars 2023.

Issu de la promotion 1989 de l'ENM, il débute sa carrière en qualité de substitut du procureur près le tribunal judiciaire de Chartres en septembre 1992. En 1995, il rejoint la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice en qualité de magistrat affecté au Bureau de la Justice Pénale et des Libertés Individuelles, puis au Bureau de la lutte contre le terrorisme et de la protection des intérêts fondamentaux de la nation. En septembre 1998, il est nommé chef de cabinet du directeur des affaires criminelles et des grâces, fonctions qu'il exercera auprès de trois directeurs successifs.

En septembre 2001, il devient secrétaire général mais également chargé de communication du procureur général de Paris. En mars 2003, il rejoint le cabinet du Premier Ministre en qualité de conseiller technique pour la justice.

Nommé procureur de la République près le TGI de Bergerac en septembre 2004, il exercera ces fonctions de chef de parquet successivement à Angoulême (de 2008 à 2012), à Poitiers (de 2012 à 2015), à Rennes (de 2016 à 2018) puis à la tête du tribunal judiciaire de Lyon de janvier 2018 à février 2024.

En parallèle de ses attributions, Nicolas Jacquet s'est notamment impliqué à l'international en qualité d'expert au sein du réseau des tribunaux référents de la Commission Européenne pour l'Efficacité de la Justice (CEPEJ) mais également au sein du Conseil Supérieur de la Médecine Légale ou encore de la commission de discipline de la Ligue Nationale de Football. Il a également été membre de la Mission BEAUME sur la réforme de la l'enquête pénale et de la commission MATTEI relative aux droits de la défense durant l'enquête et au secret professionnel des avocats.

Très engagé au sein de la communauté des procureurs de la République, il a été secrétaire général, puis vice-président de la Conférence Nationale des Procureurs de la République (CNPR) de 2014 à 2019.

Enfin, il a également assumé les fonctions de directeur de session à l'ENM, en animant notamment les sessions « Justice et police judiciaire », « Justice et médecine légale », ou encore « Justice et preuve scientifique ».